

Continuité pédagogique

Quelle évaluation des apprentissages en cette fin d'année ?

Pourquoi faire un bilan de fin d'année ?

Chaque fin d'année on s'interroge sur les acquis et les progrès des élèves depuis la rentrée. Ce bilan est utile aux élèves comme aux équipes :

- il aide les élèves et les familles à avoir une vue d'ensemble de leur année ;
- il éclaire la continuité en proposant une vision globale des compétences acquises. Par ailleurs, l'élaboration d'un bilan aide à identifier les accompagnements nécessaires et les points d'appui utiles pour aborder l'année suivante ;
- il contribue aux certifications, aux décisions d'orientation et d'affectation.

Cette année, ce bilan revêt un caractère particulier :

- la période de confinement n'a pas permis le cours habituel des évaluations ;
- les conditions de l'enseignement à distance ont pu créer des écarts importants entre les élèves et n'ont pas toujours permis de mener une progression à son terme ;
- il peut aider à approfondir les apprentissages ;
- il peut contribuer à renforcer les relations parfois fragilisées entre les élèves et l'école.

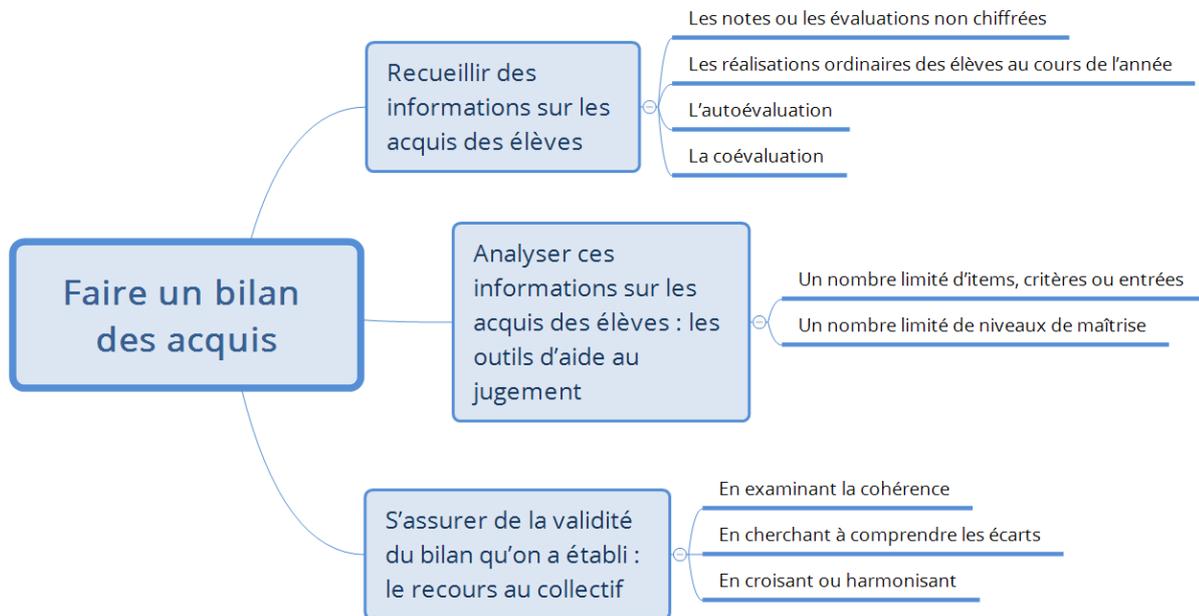
Il ne s'agit pas, dans cette année scolaire difficile, de prévoir des « contrôles de rattrapage », qui auraient peu de sens compte tenu du calendrier et des conditions de travail des élèves ces derniers mois. De plus, le stress engendré par une course aux évaluations risquerait de nuire aux apprentissages sans rendre plus juste la perception des acquis et des besoins des élèves. Pour ces raisons, mieux vaut utiliser les prochaines semaines pour poursuivre les apprentissages, accompagner les élèves et dresser avec eux un bilan de fin d'année.

Ce bilan qualitatif peut permettre en revanche un retour sur le temps d'apprentissage à distance et sur l'année scolaire dans son ensemble, en prenant en compte le regard des élèves. Il peut avoir pour objectif d'aider l'élève ou l'étudiant à s'autoévaluer, à repérer des éléments pour prendre une décision d'orientation. Ce positionnement est facilité s'il se réfère à des attendus identifiés (attendus disciplinaires, attendus de fin de cycle, attendus du supérieur...).

Cette évaluation de fin d'année pourrait, de plus, être un appui pour les certifications lorsque les consignes concernant les classes à examen (DNB, Baccalauréat, BTS...) seront arrêtées.

Au vu des enjeux précédemment évoqués, il est important qu'une démarche commune puisse être adoptée au sein des établissements.

Comment faire un bilan des acquis des élèves cette année ?



Quelques repères aident à élaborer ce bilan, pour le rendre plus fiable (important pour qu'il serve aux élèves, aux équipes qui les accueilleront l'année prochaine), pour qu'il soit perçu comme juste et respectueux par les élèves, et qu'il soit soutenable pour les professeurs.

Recueillir des informations sur les acquis des élèves : des sources variées

Les notes ou les évaluations non chiffrées dont on dispose depuis septembre sont informatives, avec des précautions : elles gardent la mémoire d'échecs ou d'une maîtrise fragile, alors que les élèves ont progressé.

Les réalisations ordinaires des élèves au cours de l'année (prise de notes, classeurs, fiches de révision, correction individuelle d'exercices ou de contrôles, projets...) constituent des traces d'apprentissage, et montrent aussi le travail réalisé, l'appropriation de contenus, l'autonomie et l'engagement. Des activités orales, des exercices, des travaux initialement pas destinés à être évalués, comportent eux aussi des traces d'apprentissage. Ces réalisations ordinaires peuvent être individuelles ou collectives.

L'autoévaluation peut être d'une grande aide. Des informations précieuses pour un bilan annuel peuvent venir des élèves : expression de leur sentiment de maîtrise dans différents domaines de la discipline, identification de leurs points forts, de leurs points faibles, de ce qui a posé problème, de leurs progrès, de la manière dont ils ont travaillé. Plusieurs supports pour cela : un formulaire d'enquête, des check-lists, des grilles ou échelles descriptives, des écrits réflexifs (en mettant à la disposition des élèves une trame qui leur permette de conduire l'analyse de leur travail).

La coévaluation entre le professeur et certains élèves peut retisser un lien distendu au fil des semaines dans une logique de rattachage ; l'intérêt réside aussi dans l'aspect formatif que prend alors le bilan, qui aide à prendre conscience et à se situer par rapport aux références de l'année en cours et de l'année suivante. À partir de supports d'autoévaluation, ou de réalisations antérieures, un dialogue s'instaure pour cerner où se situent les élèves dans les différents domaines. Ce dialogue prend la forme de documents-navettes, ou, plus simplement, d'un entretien (en présence ou à distance). L'autoévaluation et la coévaluation peuvent être réalisées individuellement ou par petits groupes. Ce sont des bilans plus personnalisés, qui explicitent les processus, démarches, et méthodes de travail ; la coévaluation fait émerger des points parfois masqués dans le cadre de l'autoévaluation.

Remarque importante : Il n'est pas nécessaire de recourir à toutes ces sources pour tous les élèves. Pour beaucoup, les informations sont assez nombreuses et univoques et font vite apparaître un bilan fiable ; pour d'autres, une analyse ou un recueil d'informations plus approfondi est nécessaire.

Analyser ces informations sur les acquis des élèves : les outils d'aide au jugement

Analyser ces informations est plus simple si l'on dispose d'outils d'aide au jugement, qui, pour être pratiques, doivent être choisis dans une perspective de bilan global de fin d'année :

- **un nombre limité d'items, critères ou entrées :** les grands contenus d'apprentissage (domaines de compétences, de connaissances) qu'on travaille dans sa discipline, et qu'on retrouve dans certains bulletins, dans le livret scolaire, dans un référentiel construit et utilisé dans l'établissement, dans le socle commun, le programme ou le référentiel de formation ;
- **et un nombre limité de niveaux de maîtrise** (souvent, quatre), qui aident à positionner les élèves sur ces items, critères ou entrées. Disposer de descripteurs stables, même sommaires, pour chaque niveau de maîtrise est une aide avérée pour assurer son jugement.

Si l'établissement recourt à une évaluation non chiffrée, le bilan ainsi élaboré suffit pour la discipline. Si l'établissement recourt à l'évaluation notée, ou s'il faut produire une note pour une autre raison, on peut alors convertir les niveaux de maîtrise en points.

En ce qui concerne les progrès des élèves, plusieurs solutions existent pour les prendre explicitement en compte dans le bilan qu'on établit en fin de période, d'année ou de cycle :

- si on fait le choix d'organiser ponctuellement des évaluations formatives en mai-juin, ne prendre en compte que celles qui montrent une maîtrise qui s'est améliorée ;
- si on fonde son bilan sur l'ensemble des notes de l'année, pondérer davantage ou prendre uniquement en compte les résultats qui montrent la maîtrise devenue effective des connaissances et des compétences par les élèves, sans conserver la mémoire des maîtrises partielles antérieures ;
- dans le cas d'une note : accorder une part significative aux progrès depuis les évaluations précédentes.

À côté de la note ou du bilan non chiffré, rédiger une appréciation explicite et adaptée à la finalité du bilan (passage dans la classe supérieure, examen...) est important. Le contexte de travail, l'investissement dans les apprentissages, un retour sur le travail réalisé et des pistes de progrès sont notamment utiles.

Le recours au collectif

Les modalités particulières d'évaluation appelées par le contexte que nous connaissons peuvent être déstabilisantes. S'assurer de la fiabilité de son jugement par un travail collaboratif peut aider :

- **en examinant la cohérence** entre une vision globale de l'élève (par le regard croisé des autres disciplines) et une vision plus détaillée issue des critères que l'on a retenus dans sa discipline ;
- **en cherchant à comprendre les écarts** importants ou les dissonances qu'on observe entre élèves, entre classes, ou, pour un même élève, entre compétences ;
- **en croisant ou harmonisant** ses critères et ses niveaux de référence au sein de la discipline ou du pôle disciplinaire.

Prenez soin de vous, personnellement et professionnellement,

Les IA-IPR de l'académie de Rennes.